

Le mensuel de Fontenailles n°2

M A I 2 0 1 4

POUR NOUS CONTACTER

Adresse

63 rue de Maurice Wan-
lin
77370 Fontenailles

Téléphone—Fax

01 64 08 40 17
01 64 08 43 42

Site

mairiefontenailles.fr

Horaires mairie

Du lundi au vendredi
De 15h30 à 17h30

La Brie Nangissienne

brienangissienne.fr

RAM

Le vendredi de 9h30 à
11h00

Bibliothèque munici- pale

Le jeudi de 9h à 10h45

L'édito du Maire

Au travail !

Deux mois à peine se sont écoulés depuis les élections, l'équipe municipale est en ordre de marche. Je confirme dès à présent ma satisfaction d'être entourée de ce groupe motivé et impliqué, qui d'ores et déjà a pris possession des responsabilités et des tâches que je leur ai confiées pour ce mandat.

Les commissions communales ainsi que celles de la communauté de communes sont organisées. Elles étaient ouvertes à l'ensemble des membres du conseil municipal. A ce jour, seuls des conseillers de la majorité se sont positionnés.

Je sais que le parcours sera long et non sans écueils, que nous n'aurons pas de temps à perdre car les urgences sont nombreuses, mais nous les affronterons en y mettant toutes nos forces.

Ghislaine HARSCOËT

La communication

Vous avez constaté la mise en place du nouveau « Mensuel de Fontenailles ». Ce n'est qu'une ébauche, nous travaillons l'améliorer afin qu'il soit le reflet de la vie de notre village.

Si vous préférez recevoir « Le Mensuel de Fontenailles » par mail, laissez-nous vos coordonnées sur le site de la commune afin que nous puissions vous l'adresser.

Les associations peuvent nous envoyer le calendrier prévisionnel de leurs manifestations. Il apparaîtra dans « le Mensuel de Fontenailles » et sur le site internet de la commune.

Vous trouverez également sur le site, les comptes rendus des réunions du conseil municipal.

mairiefontenailles.fr

Mairie — Informations générales

Etat civil—Avril 2014

Décès

Amélia DOS SANTOS MOREIRA veuve PRETO est décédée le 20 avril 2014.

Céline CERRA épouse GERARDIN est décédée le 23 avril 2014.

Jacqueline, Louise, Léonie BANVOY est décédée le 02 mai 2014.

Le conseil municipal du 28 avril 2014 : vote du budget

La nouvelle équipe municipale a voté le budget le 28 avril 2014. Les documents de préparation devant au préalable être présentés à la Trésorerie Principale ainsi qu'aux membres du conseil municipal, le délai pour préparer le budget 2014 a donc été très court. Il était impossible d'analyser les comptes de la commune avec précision en si peu de temps.

Le budget voté est basé sur :

- ◆ Les recettes réellement encaissées,
- ◆ Les dépenses évaluées en fonction des ressources disponibles à partir des dépenses effectuées au cours de l'exercice 2013.

Notre équipe est d'ores et déjà à pied d'œuvre pour dégager des économies utiles tout en diminuant autant que possible les dépenses de la commune.

M Pascal Ramet—M. Didier Picodot
Conseillers délégués aux finances

Des nouvelles de vos élus

Le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) s'est réuni. **M. Charles Nicolai** a été élu **vice-président** du syndicat avec M. Guillo, maire de Saint Ouen en Brie.

M. François Cassar est titulaire à la commission des appels d'offres pour ce syndicat.

Vie quotidienne – Vie pratique

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous constatez un dysfonctionnement de l'éclairage public.

Le coin des reportages

Le nettoyage du cimetière



Depuis quelques semaines, la nouvelle équipe municipale s'est lancée dans le nettoyage du cimetière. Aidés de quelques bénévoles, les élus ont mis la main à la pâte pour venir à bout de toutes les mauvaises herbes.

La chasse aux œufs pour 103 enfants

Un gros succès cette année pour la chasse aux œufs de Pâques. Enfants et parents avaient répondu présents pour participer à cette animation.

Même le soleil a fait une très belle apparition et a ainsi illuminé les recherches des enfants dans le parc de la mairie. Ils ont pu rencontrer notre mascotte, le Lapin.



Différents ateliers étaient proposés aux enfants : maquillage sous les doigts experts de Mme Le Pape, jeux de la cuillère, coloriages...

Quelques animaux prêtés par M. Coulon ont fait la joie des petits.

Nous tenons à remercier Mme Le Pape et M. Coulon pour leur participation.



Un rallye –photo était organisé pour les grands.

Le coin des petits avec les poules et le lapin.



Le traitement contre les chenilles processionnaires

Le mardi 29 avril, la société ARIALA s'est présentée dans notre commune pour effectuer un traitement contre les chenilles processionnaires dans le bois communal. Nous devons surveiller l'évolution de la situation lors des prochaines semaines afin d'établir la nécessité de refaire un traitement au mois de juin.



La brocante du 1er mai—Familles Rurales



C'est sous un soleil bienfaiteur mais temporaire que la brocante traditionnelle de l'association Familles Rurales s'est déroulée le 1er mai.

Commémoration du 8 Mai



La cérémonie du 8 mai s'est tenue cette année en présence Mme Ghislaine Harscoët, entourée des élus de la commune, de M. Grélin, porte drapeau de la fédération des retraités de la gendarmerie, de M. Lorendeau, président de la fédération des retraités de la gendarmerie Sud Seine et Marne et des habitants de la commune.

Le cortège s'est recueilli devant le monument aux morts où le maire et les enfants ont déposé une gerbe de fleurs suivi par une minute de silence.

A l'issue de cette cérémonie, Mme Harscoët a honoré la promotion 2014 de médaillés du travail. Un vin d'honneur a clos cette matinée.

Médaille Grand Or : Mme FAUCHER Maria

Médaille Or : Mme DUBOT Joëlle

Médaille Vermeil : Mme FILLON Maria, Mme HENRY Nathalie, M. JOLIVET William et M. PROUT Fabrice

Médaille Argent : Mme FOUILLOT Danielle et M. Maurier Cyril.



Épicerie du village de Fontenailles

Horaires

De 8h à 13h et De 15h à 20h

7 jours sur 7

60 rue Maurice Wanlin, FONTENAILLES

M. Gouihya



Quelques témoignages des Fontenailleurs Madame Sevestre :

« A l'épicerie, je trouve les produits qu'il me faut, il y a même des croquettes pour mon chien moins chères que dans d'autres magasins alors pourquoi faire des kilomètres ! »

Madame Potier :

« J'ai besoin de cette épicerie, je n'ai pas toujours les moyens de me déplacer ailleurs. Les fruits sont de qualité.

M. Gouihya fait partie de mon voisinage proche ! »

Votre épicerie vous propose :

-Un relais Pickup : retrait, échange et dépôt colis.



Colissimo



CHRONOPOST
INTERNATIONAL

-Alimentation générale, pains, croissants, pains au chocolat, bonbons, boissons, fruits, légumes....

-A votre disposition des journaux comme la République et le Parisien ainsi que des magazines.



Retrouvez votre épicerie sur le site :

www.mairiefontenailles.fr

Mot de l'équipe municipale:

Il est important pour notre commune de maintenir notre commerce, beaucoup de personnes n'ont pas de véhicules pour se déplacer, les personnes âgées sollicitent énormément les commerces de proximité et il est indispensable quand il nous manque un paquet de farine le dimanche après-midi...

Afin de maintenir notre seul commerce, montrons-nous solidaires...

Les événements du mois

- ◆ **Le repas des Anciens** offert par le CCAS aura lieu le dimanche 18 mai à 12h00 à la salle des loisirs.
- ◆ Le prochain **conseil municipal** aura lieu le **21 mai** à 20h30.
- ◆ N'oubliez pas la **fête des voisins**, vendredi 23 mai
- ◆ **Les élections européennes** auront lieu le **dimanche 25 mai**. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h, dans la salle des associations.
- ◆ **Les Ludofolies** auront lieu le **7 juin** de 14 h à 18 h dans le parc de Nangis.
- ◆ **Le centre social NANGIS LUDE** propose une sortie Familles «La Mer de Sable » le **samedi 14 juin** de 9h à 20h. Inscriptions avant le 6 juin. Renseignements au 09 54 05 49 88.
- ◆ **NANGIS LUDE et le CCAS** proposent **aux plus de 65 ans** de se rencontrer le 18 juin à 15h à la salle des associations.
- ◆ **Le samedi 21 juin** : les enseignants proposent un « Spectacle de rue » pour clore l'année scolaire. En cas d'intempérie, le spectacle sera reporté au samedi 28 juin.
- ◆ **Le 21 juin** : l'équipe municipale vous convie à la fête de **la Saint Jean et la Fête de la Musique**, dans le parc de la mairie. Le programme des festivités vous sera rapidement proposé.

Le coin des Ados

- ◆ **Le vendredi 16 mai** : Soirée « **Wii, jeux vidéos et jeux de société...** » organisée avec la participation de Nangis Lude et de son animateur, Geoffrey.
- ◆ **Le samedi 17 mai** : « **Boum des Ados** » à la salle des loisirs.

La Brie Nangissienne



Fontenailles fait partie de la **Communauté de Communes de la Brie Nangissienne (CCBN)**, avec 14 autres communes.

Les communes de Châteaubleau, Clos-Fontaine, Fontains, Gastins, Grandpuits-Bailly-Carrois, La Chapelle Rablais, La Croix en Brie, Nangis, Quiers, Rampillon, Saint Just en Brie, Saint Ouen en Brie, Vanvillé, Vieux-Champagne complètent l'organisation de la Brie Nangissienne, qui regroupe **plus de 16 000 habitants**.

Ses missions :

Le fonctionnement d'une communauté de communes est très proche de celui d'une mairie. Le conseil communautaire se réunit régulièrement pour élaborer des projets afin d'améliorer la vie de ses habitants.

La Brie Nangissienne gère les centres de loisirs, le relais d'assistantes maternelles (RAM), l'école Multisports, le service d'assainissement autonome, la zone d'activités Nangis Actipôle, la culture, le tourisme, le transport à la demande et l'environnement.

La composition de la Communauté de Commune :

Chaque commune est représentée au sein du conseil communautaire :

Le Président est Gilbert Lecomte, maire de Clos-Fontaine.

Le 1er Vice-Président, en charge de la **commission enfance et petite enfance**, est Clotilde Lagoutte, adjoint au maire de Nangis.

Le 2ème Vice-Président, en charge de la **commission des finances et des ressources humaines**, est Jean-Jacques Brichet, maire de Grandpuits.

Le 3ème Vice-Président, en charge de la **commission développement économique, emploi et insertion**, est Guy Valentin, adjoint au maire de La Chapelle Rablais.

Le 4ème Vice-Président, en charge de la **commission aménagement de l'espace**, est Yannick Guillo, maire de Saint Ouen-en-Brie.

Le 5ème Vice-Président, en charge de la **commission cadre de vie et environnement**, est Jean-Marc Desplats, maire de Châteaubleau.

Le 6ème Vice-Président, en charge de la **commission santé et sports**, est Sébastien Dromigny, maire de Saint Just-en-Brie.

Le 7ème Vice-Président, en charge de la **commission communication**, est Anne Martin , adjoint au maire de Vieux Champagne.

Le 8ème Vice-Président, en charge de la **commission culture, animation et tourisme**, est Ghislaine Harscoët, maire de Fontenailles.

Les élus de Fontenailles se sont placés dans les différentes commissions de la Brie Nangissienne.

Ci-joint leurs positionnements :

Commissions	Elus
Commission enfance et petite enfance	Meriem Bouazza et Marion Chevalier.
Commission des finances et des ressources humaines	Ghislaine Harscoët, Didier Picodot et Pascal Ramet.
Commission développement économique, emploi et insertion	Ghislaine Harscoët et Pascal Ramet.
Commission aménagement de l'espace	Ghislaine Harscoët et Charles Nicolai.
Commission cadre de vie et environnement	Ghislaine Harscoët et Charles Nicolai.
Commission santé et sports	Jean-Marc Braud et François Cassar.
Commission communication	Patricia Petit et François Cassar.
Commission culture, animation et tourisme	Ghislaine Harscoët et Christine Pellouin.

Présentation du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal géré par un Conseil d'Administration (CA) présidé par le Maire, et composé, à part égale, de membres élus et de membres nommés par le Maire.

Le **mardi 29 avril 2014**, le premier CA s'est réuni sous la présidence Madame le Maire.

Sa composition est la suivante :

Présidente : Ghislaine HARSCOET

Membres élus :

Mesdames : Marion CHEVALIER, Sarah GLOMBARD, Christine PELLOUIN

Messieurs : Jean-Marc BRAUD, Cyril MAURIER, Didier PICODOT, Pascal RAMET

Membres nommés :

Mesdames : Sylvie BOURGE, Francia DORMIEUX, Laurence DUQUENNE

Messieurs : Daniel DRIESCH, Jean-Pierre HUGUET, Patrick RICARD, Marc WILMET

Mme Sarah GLOMBARD a été élue Vice-présidente.

Le CCAS met en place **la politique sociale de la commune**.

Structure de proximité pour la population, le CCAS a **pour mission d'accueillir, d'informer, d'instruire des demandes d'aides sociales légales et facultatives, d'orienter vers les structures compétentes et d'animer des activités sociales pérennes et/ou ponctuelles; et ce, dans le but de lutter contre toutes formes d'exclusions, de favoriser le lien social et de rechercher les réponses les plus pertinentes aux besoins exprimés par la population**.

Pour permettre la mise en place d'actions adaptées aux besoins de la population, **le CCAS doit faire une analyse annuelle des besoins sociaux**.

Pour se faire et dans un premier, **le CCAS de Fontenailles propose aux habitants âgés de plus de 65 ans une réunion participative** le mercredi 18 juin 2014 à 15h à la salle des associations avec la présence de Nangis Lude.

Au fil du temps, nous vous informerons des actions qui pourraient vous être proposées.

Tous les membres du CA se tiennent à votre disposition. N'hésitez donc pas à nous laisser un message en mairie et nous vous recontacterons.

Mme Sarah Glombard
Vice-présidente du CCAS

Informations générales

Communiqué de L'Insee

Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'insee **réalise**, entre le 5 mai et le 28 juin 2014, **une enquête** sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni **d'une carte officielle** l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

Insee : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

Les impôts vous communiquent le calendrier de la campagne déclarative 2014

Les modalités de déclarations sont consultables à tout moment sur le site « impots.gouv.fr »

Date d'ouverture du service de déclaration en ligne sur impots.gouv.fr	Mercredi 16 avril
Date limite de souscription des déclarations en ligne	Mardi 10 juin
Date limite de dépôt des déclarations papier	Mardi 20 mai

Communiqué de la Sécurité Sociale - Partir en Europe l'esprit tranquille

Vous partez en vacances en Europe ? **Avant votre départ, procurez-vous la carte européenne d'assurance maladie (CEAM)**. Elle vous permettra d'attester de vos droits à l'assurance maladie et de bénéficier d'une prise en charge sur place de vos soins médicaux, selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays de séjour.

Pour plus d'informations, connectez-vous sur www.ameli.fr

Le coin des Associations

L'ASCLOF organise une sortie pédestre en forêt de Fontainebleau le samedi 31 mai 2014. Cette randonnée sera suivie d'un déjeuner. Réservation auprès de l'ASCLOF avant le 24 mai. Contactez Mme Pivert au 01 64 08 43 86 ou Mme Gabrielli au 01 75 87 03 99.

L'association CHENILLES = DANGERS ? vous informe :

L'association CHENILLES = DANGERS ?

06 41 45 39 61

Blog : <http://haltochenilles.blog4ever.com>

Parce que l'invasion des chenilles processionnaires engendre de graves nuisances sanitaires et environnementales, l'Association **CHENILLES=DANGERS ?** a été créée le 18 Février 2012.

Son siège social est au 227 rue des Charmilles à Fontenailles.

Son but est de :

- Recueillir des informations et les transmettre aux populations.
- Fédérer des interventions, des actions auprès des pouvoirs publics.

Le collectif des Maires animé par Monsieur GUILLO, Maire de Saint Ouen en Brie, a rejoint notre association en y adhérant.

Ensemble, nous n'avons cessé d'alerter les services de l'Etat.

Une table ronde a eu lieu à la Préfecture de Melun le 12 mars 2012.

Un arrêté préfectoral de lutte obligatoire concernant les chenilles processionnaires du pin et du chêne est paru le 26 mars 2012.

Insatisfaisant, cet arrêté se décharge entièrement sur les communes et de plus le périmètre géographique concerné est incomplet.

Nous demandons depuis la tenue d'une nouvelle table ronde, et que l'Etat prenne en charge l'organisation et le traitement de ce fléau.

Si vous êtes confrontés à différents problèmes liés à la présence de chenilles processionnaires, n'hésitez pas en informer conjointement la Mairie et l'Association afin que chacun puisse intervenir dans le domaine de compétence qui lui appartient.

Rejoignez-nous en adhérant à l'Association.

Nos actions ne seront plus efficaces qu'avec la participation du plus grand nombre.

La Présidente

Martine PRUNIER